Brens info
www.ville-brens.fr
N°37 - Déc. 2017
VILLAGES ÉTAPES
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

ÉDITO du MAIRE

Le début d'un nouvel OPTIMISME

C'est naturellement et toujours avec le même plaisir que je profite de ce bulletin municipal de fin d'année, pour vous offrir mes meilleurs vœux.

Que 2018, vous apporte joie, bonheur et surtout santé, facteur indispensable pour notre vie quotidienne. *Que cette nouvelle année soit pour vous tous, une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille, et de succès professionnels.*

Je vous souhaite de rester optimiste, car, c'est dans cet état d'esprit, que nous pourrons surmonter les difficultés.

Les événements que nous avons connus, événements liés à la déstabilisation de notre société, mais aussi et surtout de celle des pays qui nous entourent, nous incitent à traiter les causes et non pas uniquement les effets.

Malgré cette fragilité qui modifie certaines de nos priorités, je souhaite, nous souhaitons tous que cette situation évolue favorablement dans les prochains mois et que l'ensemble de notre collectivité puisse conserver son dynamisme.

La réforme territoriale et la baisse des dotations nous contraignent à une réelle concertation avec les communes de la nouvelle Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet. Nous avons fait le choix de bâtir ensemble l'organisation administrative et technique de notre futur territoire. Nous devons nous préparer à vivre ensemble, non seulement au sein de notre commune, mais également avec les collectivités qui composent la Communauté d'Agglomération. Nous devons tous ensemble construire un projet de territoire permettant d'aller vers une nouvelle dynamique territoriale auprès de l'ensemble de nos populations. Nous devons améliorer nos services tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement. Faire mieux avec moins.

Si nous devons penser la commune de demain avec la Communauté d'Agglomération, nous devons d'abord et avant tout réussir celle d'aujourd'hui dans laquelle nous vivons. *Cette préoccupation passe par une gestion rigoureuse qui doit nous permettre de préparer l'avenir avec sérénité. C'est pour cela, qu'après plusieurs années d'investissements importants, nous avons fait le choix de marquer le pas.*

La réalisation de nouveaux investissements dont l'aménagement de la place de la Mairie seront différés dans l'attente de la réalisation de nouveaux lotissements privés, pour retrouver une dynamique. Dans les prochains mois, nous allons travailler sur l'aménagement du premier étage de la Mairie.

Les investissements et aménagements réalisés ces dernières années, nous permettent d'accueillir les différentes générations dans un cadre agréable et convivial.

Je tiens à remercier le réseau associatif ainsi que l'équipe municipale et le personnel *pour leur collaboration à la réussite de tous ces projets.*

Je salue également, le nouveau conseil municipal jeune. *Leur motivation nous conforte dans la volonté du bien vivre ensemble.*

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime pour atteindre un objectif commun « Le bonheur de chacun d'entre nous ».

Bonne et heureuse année 2018 à toutes et tous.

Michel TERRAL
Maire de Brens

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Directeur de la Publication
Michel TERRAL
Maire

Directeur de Rédaction
Daniel MOSTARDI
d.mostardi@infonie.fr

Composition, impression, façonnage
Imprimerie NOVA-PRINT
301, ch. de Pendariès Bas - BRENS

Dépôt légal : n°449
Edité à 1100 exemplaires

Conseil Municipal . . . .

EN BREF

ACHAT DE CHAPITEAUX

La collectivité a acquis 3 chapiteaux destinés à satisfaire certaines activités pour les associations et personnes morales.

Ce sont 3 structures modulaires indépendantes de 60 m^2 chacune en vue d'organiser des manifestations **sur le territoire de la commune de BRENS.**

Ce matériel est exclusivement réservé aux associations Brensoles. En aucun cas, les chapiteaux ne peuvent être loués à des particuliers directement ou indirectement par l'utilisateur.

DEBROUSSAILLAGE DES TERRAINS : OBLIGATIONS DES PROPRIETAIRES

Le débroussaillage est obligatoire dans les zones exposées à un risque d'incendie. En Occitanie tous les départements sont concernés dans les zones aux abords des bois et forêts.

Le débroussaillage consiste à limiter les risques de propagation des incendies. Il faut réduire les matières végétales de toute nature susceptibles de prendre feu.

Si un propriétaire de terrain ne procède pas au débroussaillage obligatoire, la commune peut le mettre en demeure de le faire. Le propriétaire aura alors 1 mois pour exécuter les travaux. A défaut **le Maire pourra les faire exécuter d'office aux frais du propriétaire, ce dernier risque également une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30€ le m^2 non débroussaillé.**

COUVERTURE PHOTOVOLTAIQUE PARKING COMPLEXE SPORTIF CHRISTIAN DE CHANTERAC

Ce projet consiste en l'implantation d'ombrières de parking en photovoltaïque sur l'aire de stationnement du parking du complexe sportif Christian de Chantérac de la Commune de BRENS. En plus de renforcer l'image éco-responsable de la Commune pour la production d'énergie verte, l'objectif est d'améliorer le confort de stationnement des usagers en abritant leurs véhicules des intempéries et de la chaleur.

La construction et la mise en œuvre de centrales photovoltaïques consiste en l'installation de panneaux solaires qui convertissent la lumière en électricité grâce à des cellules assemblées en modules.

L'électricité produite par les panneaux solaires photovoltaïques est alors directement injectée sur le réseau de distribution électrique et peut être ainsi consommée immédiatement sans qu'il y ait besoin de dispositif de stockage. L'électricité produite est vendue aux distributeurs d'électricité (ERDF) à un prix fixe et garanti dans le cadre d'un système d'obligation d'achat imposé aux distributeurs d'électricité par l'Etat Français.

Ce projet nécessite la réalisation préalable d'un certain nombre d'études permettant la faisabilité technique et financière de l'opération et l'obtention de diverses autorisations administratives ou non (permis de construire, certification de la DRIRE, offre de raccordement à ERDF...).

Ces études sont à la charge du porteur de projet, la SARL ENERGIE DEVELOPPEMENT (groupe CARRE) sis à BRENS.

La SARL ENERGIE DEVELOPPEMENT aura donc à sa charge :

- Le dépôt du permis de construire et les démarches administratives photovoltaïques
- Les fondations
- La réalisation de la structure des ombrières avec couverture photovoltaïque
- Les tranchées pour les câbles électriques, pose de la vidéo surveillance, installation de l'éclairage public sur le site, réseau d'eaux pluviales.
- Le raccordement aux réseaux ERDF
- Le bail d'une durée de 30 ans maximum. Les frais de notaire sont à la charge du locataire (SARL).
- Le versement d'une soulte à la mise en service de 50 400€ (15 ans de loyer compressé).

La SARL ENERGIE DEVELOPPEMENT assure la structure avec clause de renonciation à recours. La maintenance de la structure et des modules photovoltaïques est assuré par la SARL.

A l'expiration du bail (30 ans), la collectivité conserve le parking construit par la SARL sans indemnisation.

Conseil Municipal Jeunes

ELECTION

Ce mois d'octobre aura vu une nouvelle élection du Conseil Municipal Jeunes.
Les élèves des classes de CM1 et CM2 sont passés avec enthousiasme dans les isoloirs installés dans la salle du Conseil de la Mairie de Brens. Après dépouillement ont été élus Emilie (CM1) Maire, première adjointe Maimouna (CM2) et deuxième adjoint Adrien (CM1), conseillers : Antonin, Léna, Clément, Clara, Tony et Lison.
Les nouveaux élus donneront peut-être des idées d'animations lors de la balade contée de fin d'année.
Nous comptons sur eux pour des futurs débats animés autour de propositions qui seront faites à leurs aînés.

Nouveau Centre de Formation à Brens

Le GRETA a quitté le Collège Camus pour venir installer son antenne à Brens, place de la Mairie dans l'ancienne boulangerie.

Le Président Michel Trigosse indique que les Greta interviennent toujours dans un rayon de 25 km pour être près des entreprises et de leurs besoins en formations spécifiques. L'inauguration a eu lieu en présence de Monsieur le Maire.

Le site répond à l'attente des financeurs car le marché est très concurenciel.

Projets en Cours

- Aménagement 1er étage de la Mairie
- Chemin de randonnée
- Toiture de la Tour

AGGLO

OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

La création de la nouvelle Communauté d'Agglomération a conduit à une réflexion sur l'exercice de la compétence petite enfance et sur l'accompagnement du parent dans sa recherche d'un mode d'accueil.

Ainsi à compter du 01 janvier 2018, l'ensemble des familles du territoire aura la possibilité d'accéder de manière indifférenciée aux 15 crèches collectives et familiales.http://enfance.ted.fr/les-creches

A QUI S'ADRESSER

- Pour le secteur Rabastinois, Couffouleux, Giroussens, Loupiac, Mézens, Rabastens, Roquemauren au 05 63 81 63 97 ou par mail : elodie.julia@ted.fr
- Pour toutes les autres communes consultez la liste des structures sur le site http://enfance.ted.fr/les-creches

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

- RAM : 8 place Guillaume de Cunh Rabastens 05 63 33 64 24 ou
- RAM : 58 place d'Hautpoul Gaillac 05 81 99 68 15.
- Relais Assistant Maternel Associatif « le ballon voyageur »
  Mairie annexe
  Castelnau de Montmiral
  05 63 33 10 47.

Conseil Municipal . . . .

RENCONTRES NATIONALES DES VILLAGES ETAPES 2017

Brens
les 20, 21 et 22 septembre 2017

50 villages parmi les 51 aujourd'hui labellisés étaient présents à Brens, plus 2 villages en attente de labellisation.

M. le Maire de Brens a ouvert l'AGO en remerciant toutes les personnes présentes ainsi que les divers invités représentant notre département, la nouvelle Communauté d'Agglomération, la CCI du Tarn, la région Occitanie, notre Députée, nos deux Sénateurs et les Maires des villages voisins du nôtre.

L'Assemblée Générale est toujours un moment important. C'est l'occasion d'informer, de faire le point, de rendre compte aux adhérents des actions entreprises et des résultats obtenus.

Un peu d'histoire de notre village : L'histoire de notre village est très longue, elle a commencé vers le cinquième siècle. Les Comtes de Toulouse construiront le château de Brens en 850. La Chapelle Saint Eugène récemment réhabilitée et inaugurée pour la journée du patrimoine, date de 972. En 1568, le château et le village sont incendiés par les protestants. Il reste de cette époque, la tour de Brens, les pierres des ruines furent utilisées pour la construction du pont reliant le village à Gaillac. En 1801, Brens devient Commune de Brens du Canton de Gaillac.

Comment BRENS est devenu village étape ?

C'est en 2010, que Maryline LHERM, élue référent Village Etape à la CCI du Tarn et Hubert DELAMARRE en charge du tourisme au sein de la CCI du Tarn sont venus nous présenter les avantages d'une labellisation « Village Etape » et surtout que notre village possédait des critères d'éligibilité. Aujourd'hui, on peut dire que les villages étapes participent au développement économique des communes.

L'année 2012 et une partie de l'année 2013 ont permis de réaliser, par la collectivité, des aménagements nécessaires pour le dépôt du dossier de labellisation (liaisons douces, aire de camping cars, aire de jeux pour enfants, signalisation ainsi qu'une prise en compte dans la révision de notre PLU de l'aspect environnemental et écologique.

.... Conseil Municipal

C'est le 13 Décembre 2013 que la délégation composée de Maryline LHERM, Hubert DELAMARRE et moi-même avons eu l'immense plaisir d'entendre le comité d'experts au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, se prononcer favorablement à la labellisation Village Etape de la commune de Brens.

La signature de la convention entre la Préfecture du TARN et la Commune de Brens du 28 Avril 2014, officialise le classement de Brens pour 5 ans.

Dès la pose de la signalétique sur l'A68, les commerces ont enregistré une hausse significative de leur chiffre d'affaires. Notre village n'était pas habitué à accueillir des camping-cars ! Aujourd'hui, surtout avec les beaux jours, c'est une moyenne de 5 à 6 camping-cars, voire plus, qui au quotidien séjournent pour une ou deux nuits.

Depuis, nous avons tissé des liens étroits avec l'office du tourisme tout proche. Un totem avec liaison wifi a été installé place de la Mairie permettant aux touristes d'obtenir une réponse à leurs recherches (restauration, hébergement, manifestations...).

Voilà deux ans nous avons mis en place une rencontre avec des chefs d'entreprises et de réseaux en Occitanie, rencontre en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et la Commune, une journée d'exposition de leur savoir-faire dans les domaines aussi divers que l'artisanat, le commerce, l'industrie, le tourisme, les services, la viticulture... Cette journée nous l'avons dénommée « BRENS Village Etape des entreprises et des réseaux en Occitanie ». Edition 2016, 60 exposants et visite de plus de 100 chefs d'entreprises. L'édition 2018, devrait se tenir un samedi afin de toucher un maximum de public (date prévue 23 Avril 2018).

Pendant l'AGO et les différentes commissions qui se sont tenues le lendemain à la Maison des Associations, les accompagnants ont pu profiter des nombreuses visites qui leur avaient été préparées : visite de Brens guidée par Mme Forbras, celle du vieux Gaillac guidée par M. Soriano. Le lendemain visite de Castelnau de Montmiral, puis de Puycelci, et pour tous les participants visite de l'univers du cuir à Graulhet, des « Plasticiens Volants », de la société Tryfil puis de la cave de Técou du groupe Vinovalie. Le lendemain, vendredi, visite guidée de la ville d'Albi. Les déjeuners se sont déroulés à l'Espace Socio Culturel, très bien préparés par le BTCASC. Les deux dîners de 107 convives ont eu lieu au Bouchon Gaillacois et dans la cave de « O'Brens ». Vendredi vers 15h chacun des participants est reparti vers son village ravi de sa visite à Brens.

A l'année prochaine dans un autre beau village de France.

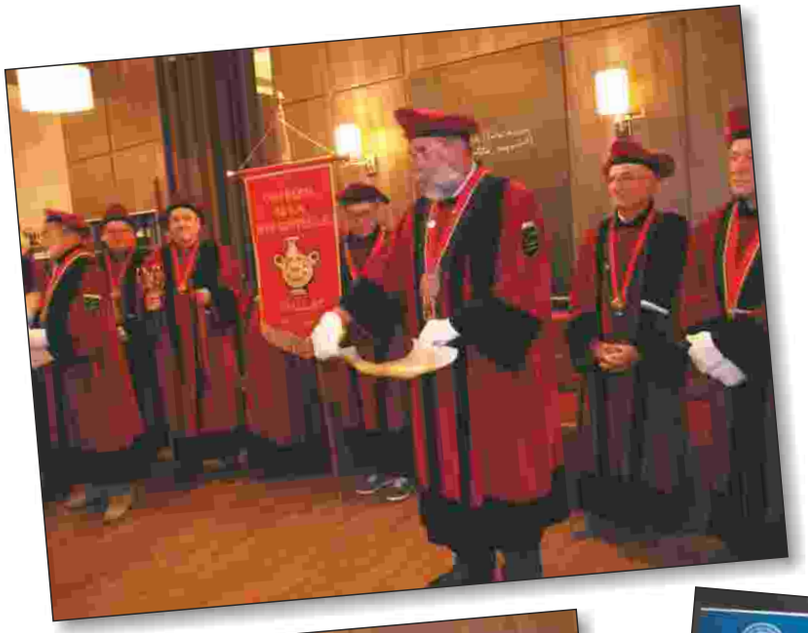

Conseil Municipal . . . .

INAUGURATION DU STADE DE BRENS

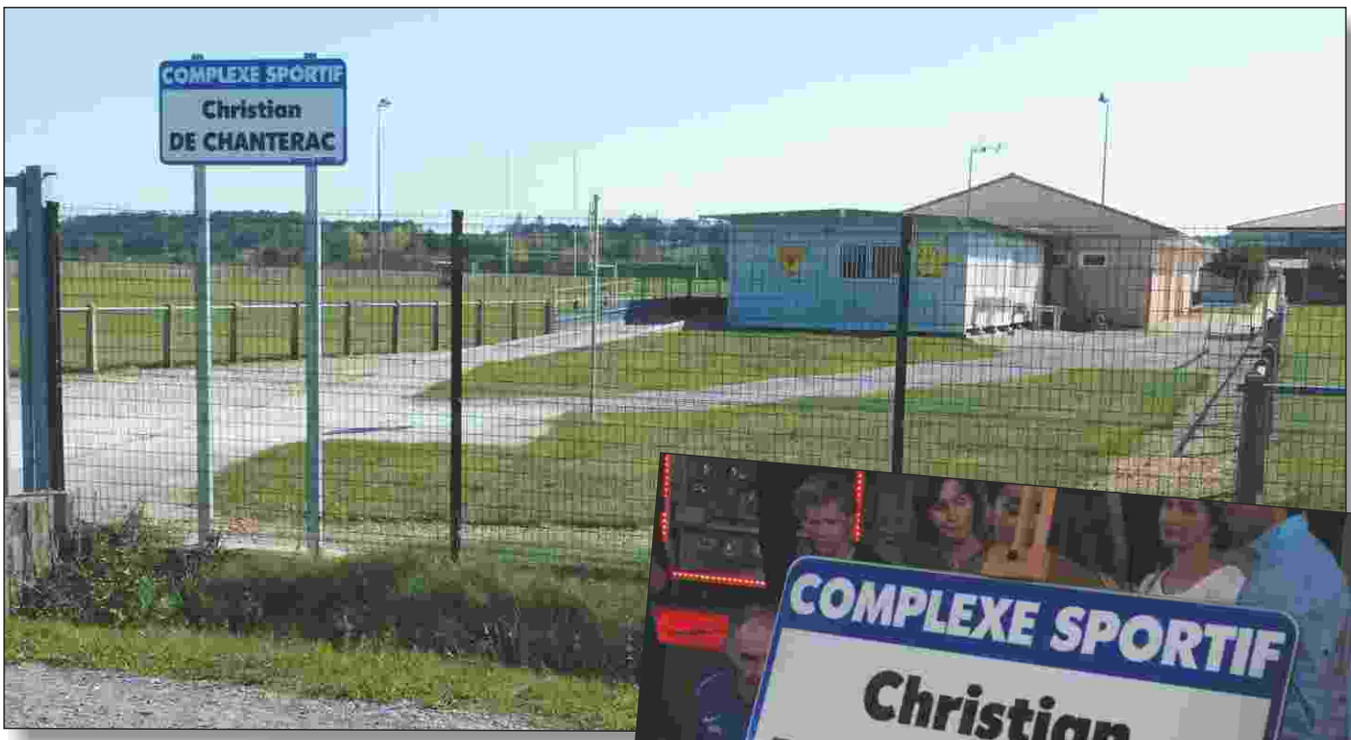

L'émotion était vive lors de l'inauguration du complexe sportif « Christian de Chantérac » samedi 07 octobre à l'E.S.C. de Brens.

L'initiative de l'U.S. Brens et de la Mairie de baptiser le stade du nom de M. de Chantérac a été saluée par les nombreuses personnes présentes, l'E.S.C. était plein. Toutes les personnalités présentes sur scène ont fait l'éloge de ce Monsieur dit « Kiki » appelé ainsi par tous ceux qui l'ont côtoyé, soit comme professeur de gymnastique, soit comme joueur de foot à l'U.S. Brens, soit comme entraîneur.

Né en 1946, très jeune il fut passionné par les sports. Athlète complet, il fut recordman du 800 et 1500 mètres en Midi-Pyrénées. Il avait de qui tenir car son père créa le club de foot de Brens. En 1970 il créa l'école de foot de Brens. Christian était un modèle du bénévolat. Il enseigna également le tennis, créa une section d'athlétisme à Gaillac en même temps que prof de Gym à St-Joseph.

Tous les intervenants ont souligné les valeurs morales défendues par « Kiki ». L'émotion était palpable dans la voix de certains comme M. Terral, M. Villeneuve Président de l'U.S. Brens, de M. Bonnefoi organisateur de la manifestation. Le Président du Département M. Ramond, M. Carce-

.... Conseil Municipal

nac Sénateur, Mme la Députée Verdier-Jouglas, Mme la Conseillère départementale et le Président du district de foot du Tarn ont souligné le désintéressement de cet homme à la vie extraordinaire, que malheureusement une maladie invalidante empêche depuis quelques années de profiter de sa retraite et de sa famille qui l'entoure toujours avec affection.

Le ruban fut coupé devant la plaque qui dominera prochainement l'entrée du stade. M. Desplat représentant le district lui remit la Médaille d'or du foot, **les anciens du club avec M. Gorse lui offrirent un cadeau représentant un ballon sculpté en bois.** La manifestation se termina par le pot de l'amitié.

Le club organisait le soir la traditionnelle soirée « moules frites » à volonté.

Infos Utiles

Police 17
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Samu 15
Enfance maltraitée 119
Allo Médecin de garde 3966
Centre anti-poison 05 61 77 74 47
CNIDE (canicule/froid) . . 0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr
Service des eaux. 05 63 41 74 08
EDF 05 63 57 26 81
Hydroélectrique 05 63 57 57 17
gestion de Brens
GDF. 0 800 473 333
Collecte déchets 0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr
Agence postale. 05 63 81 54 77
Place de la mairie. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi de 8h30 à 11h30
Mairie 05 63 57 05 04
. . . . . Fax : 05 63 57 69 76
Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr
Site : www.ville-brens.fr

Médecins
Centre Médical de Brens :
Bah Thierno 05 63 41 05 33
Soulé Pierre 05 63 41 05 33
Deymié Philippe. 05 63 41 05 33

Kinésithérapie
Weber Caroline 05 63 41 71 09
Gontié Rémi et Delphine Robert

Energéticienne
Institut Loraya 06 48 60 92 20

Dietéticienne
Pérez Lisa 06 02 35 30 39
lisaperez.diet@gmail.com

Dentiste
Jougla Sabine 05 63 81 44 72

Orthophoniste
Capuano Aurélie 05 63 41 02 45

Ostéopathe
Stehle Nicolas. 05 63 57 98 34
Gallart Juliette 07 69 16 18 48

Pharmacie
Pharmacie de garde 32 37
La Fédarié. 05 63 57 15 21
Fax : 05 63 57 97 13
phfedarie@wanadoo.fr

ADMR
Soins. 05 63 57 66 84
Aide à domicile 05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h à 17h Bât. ADMR

Infirmiers :
Bonnefoi Yvette 05 63 57 14 18
Fandos Cathy 06 07 19 58 83
Bouregaya Lahouaria . . . 06 60 92 81 58
Boursier Damien 06 10 55 53 74

Conseil Municipal . . . .
CHAPELLE SAINT-EUGENE

Samedi 16 septembre, la Chapelle Saint-Eugène de notre village a reçu beaucoup de visiteurs.

En présence de M. le Maire, de Mme Forbras Présidente de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Brensol et de certains de ses membres, de Mme la députée Verdier-Jouglas, des membres du Conseil Municipal et de nombreux habitants, **le ruban d'inauguration fut coupé sous les applaudissements.**

Cette chapelle depuis longtemps désacralisée méritait quelques attentions car son état se dégradait. Il est vrai que son grand âge, puisqu'elle date de 972, méritait quelques rénovations. L'Association et la Mairie ont permis de réaliser un beau travail. **Madame Forbras a en plus pu réunir du mobilier liturgique, des chasubles, calice, étoles, prie-Dieu etc, qui aujourd'hui donnent à cette chapelle une nouvelle vie en tant que petit musée donnant un plus au patrimoine de la commune.**

Ce lieu de paix et de réflexion sera ouvert par le relais de l'église lors d'obsèques selon la météo. Toute personne désirant visiter la chapelle peut appeler le numéro qui est affiché sur la porte.

Une animation du groupe folklorique « Los Ségaïres » de Sérénac donna un caractère gai et festif à la manifestation suivie du traditionnel pot de l'amitié.

ARMISTICE DE 1918

Vendredi 10 novembre à 11h les écoles de Brens, les élus, les associations brensoles, les porte-drapeaux, la Croix Rouge ont participé à la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 devant le monument aux Morts du cimetière de Brens.

Evidemment aucun ancien combattant ne pouvait être présent 99 ans après.

La Grande Guerre comme elle fut nommée, devait être la dernière, nous avons vu ce qu'il en a été. La folie des peuples est toujours présente et les exemples du passé ne servent toujours pas !

Cette guerre fit pourtant des millions de morts en Europe et victimes indirectes des centaines de milliers d'enfants se retrouvèrent orphelins et marqués à jamais. L'Etat créa pour cette raison en 1917 le statut de « pupille de la Nation ».

En ce jour de 11 novembre depuis la loi de 2012 nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France.

La Nation reconnaissante rend ainsi hommage et perpétue l'indispensable souvenir.

Après la minute de silence et la Marseillaise chantée par tous les enfants, la cérémonie fut close par le pot de l'amitié.

Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

A VOS AGENDAS

- 17 février : Après-midi récréatif - E.S.C. à 14 h
- 17 mai : Sortie culturelle à Bruniquel et Penne - RDV place de la mairie
- 26 août : Vide greniers - Rue des rives et place de la Tour
- 15 et 16 septembre : Journées du Patrimoine - Visite guidée de Brens
- 4 octobre : Sortie culturelle à Soréze et Durfort - RDV place de la mairie
- 9, 10 et 11 novembre : Exposition de 14-18 Armistice -E.S.C.
- 24 décembre : Ouverture de l'église
- Décembre : Marché de Noël

8 février 2018

Assemblée Générale

à la Maison des Associations dans la salle n°3.

La porte est ouverte à tout le monde.

Vie Locale . . . .

JARDINAGE : quelques SURPRISES dans le jardin cet HIVER ! (suite)

Des arbustes à feuilles persistantes fleurissent aussi :

• **Le Néflier du Japon** (Eriobotrya japonica) aux fleurs blanc crème odorantes de fin octobre à février. On passe à proximité et l'odeur de vanille chatouille les narines et plus tard viennent fruits comestibles jaune orangé frais et acidulés !

• **Les Camélias d'automne** (Camelia sasanqua) d'octobre à décembre.

• **Les Arbousiers ou arbres aux fraises** (Arbutus unedo) fleurs blanches à l'automne et nombreux fruits rouges comestibles en suivant.

• **Germandrée ou Teucrium fruticans**, fleurs bleues de novembre à février.

• **Le Mimosa** (Acacia dealbata) fréquent dans notre région en fleurs de février à mars.

• **Les Lauriers-tins** très fréquents même en milieu naturel (Viburnum tinus) aux fleurs blanches de novembre à mars.

• **Certaines Bruyères comme Erica** en janvier- février.

• **Des Mahonias** odorants jaunes très tôt au printemps, **les Romarins** aromatiques aux fleurs bleues dès février.

Plus rares, des plantes de terre de bruyère :

• **L'Andromède ou Pieris japonica** aux clochettes blanches en grappes dès février.

• **Le Skimmia** fleurs blanches de janvier à mars, certains **Daphné** odorants de février à plus.

• **Un Grévillea** (G.Banksii) à fleurs rouges en hiver voire plus.

• Pas fréquent dans les jardins **les Sarcocca** à fleurs blanches odorantes de janvier à mars.

En l'absence de fleurs les différentes couleurs des feuillages persistants animent le jardin en hiver :

• **Vert foncé :** Magnolia, Pittosporum, Phyllirea, Nandina, Oranger du Mexique (Choisya ternata etc…), Callistemon, Lentisque, Bupleuvrum…

• **Vert bleuté :** Cotoneaster frencheti, Feijoa (+ fruits délicieux)…

• **Vert grisâtre :** Phlomis, Lavande, Cinéraire, Ballota, Badasse (Dorychnium), Cistes…

• **Panaché blanc ou jaune :** Alaterne, Troënes, Fusains, Eleagnus, Pittosporum tenuifolium…

• **Rouge :** quelques rares Berberis.

La couleur du bois des troncs ou des rameaux peut être intéressante :

• Les feuilles tombées, **la couleur des branches apparaît** chez certains cornouillers : C.sanguinea à bois rouge, C.s « Winter Flame » à bois rouge orangé – C.sericea « Flaviramea » à bois jaune vert, des Saules comme Salix alba « Chermesina » à bois rouge – S.vitellina à bois jaune – S.acutifolia « Blue stark » blanc bleuté !

• Une ronce Rubus thibetanicus **aux tiges** gris blanc épines rouge foncé, le rosier Rosa sericea pteracantha promet des tiges armées de grandes et longues épines rouges.

• **Des troncs** blancs avec les Bouleaux, chataîgne chez l'Erable cannelle (Acer griseum), le Cerisier de Mandchourie (Prunus maackii « Amber Beauty ») à l'écorce brun doré.

• Pour d'autres ce sera **des écorces** plus ou moins marquées profondément.

La nature nous réserve de belles surprises même en hiver.

Bernard HUET *Association les Amis du Jardin Gaillac - Graulhet*

L'ADMR du Pastel a fêté les 106 ans de Madame Massoutier lors de la fête de Noël offerte aux personnes aidés.

Ad aeternam

Je t'ai aimée
A tes quinze ans
Quand tes yeux
Brûlaient ma peau

Je t'ai aimée
A tes vingt ans
Quand tes lèvres
Volaient mes mots

Je t'ai aimée
A tes trente ans
Pour la beauté
De nos enfants

Je t'aime encore
A cinquante ans
Quand tes cheveux
Filent l'argent

Je t'aimerai
Jusqu'à cent ans
Pour la tendresse
De tes bras

Alain Soriano

ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

« Foire à la Couturière » a rencontré un vif succès lors de sa 7e édition.

L'association Arts et Loisirs Brensols organisatrice a assuré l'accueil d'un important public.

Environ 450 visiteurs, curieux et intéressés par les stands des 30 exposants et par les démonstrations de la bande à Colette ont été aussi ravis par les lots de la tombola réalisés par les petites mains de nos adhérentes.

BOURSE AUX LOISIRS CREATIFS - Dimanche 25 mars 2018- E.S.C. BRENS
Renseignements et Réservations au 05 63 57 36 12

Les Jardins de la Forme GV

Les premiers frimas arrivent et les fêtes de fin d'année se terminent.

Il est encore temps de rejoindre le club du « Jardin de la Forme » avec un tarif ajusté au 2e et 3e trimestre.

2 cours vous sont proposés : Pilates et Gym douce.

Vous n'avez jamais suivi d'activité physique ou vous ne pouvez pas faire de sport ? Ces cours sont pour vous !

- **Le Pilates**, très ludique, associe souplesse, équilibre, coordination et respiration, tout en travaillant les muscles profonds.
- **La gym douce** vous fait travailler tous les muscles à un rythme adapté à chacun, avec un accompagnement pour vous aider à réaliser les exercices. Convient à tous les âges.

N'hésitez pas… venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale, avec des profs qualifiées, pour passer un moment agréable, tout en prenant soin de votre corps.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 05 63 57 94 24 ou par mail : lesjardinsdelaforme@orange.fr

Monsieur le Maire de Brens

invite les habitants de Brens
à la Présentation de ses vœux

le vendredi 12 janvier 2018 à 19h

à l'Espace Socio Culturel de Brens
route de Cadalen.

Le pot de l'amitié clôturera la manifestation.

A VOS AGENDAS

JANVIER				
Jeudi 11	E.S.C.	Assemblée Générale	Générations Mvt	14h
Vendredi 12	E.S.C.	Voeux du Maire	Mairie	19h
Samedi 13	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
Vendredi 19	E.S.C.	Loto	Inéopole Formation	Soirée
Dimanche 21	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Samedi 27	E.S.C.	Repas des retraités	Mairie	12h30
Dimanche 28	E.S.C.	Loto	U.S. Brensole	14h
FEVRIER				
Dimanche 4	E.S.C.	Loto	Paroisse	14h
Samedi 10	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
Dimanche 11	E.S.C.	Loto	A.P.E.	14h
Samedi 17	E.S.C.	Soirée crêpes	Patrimoine Brens.	Soirée
Dimanche 18	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Dimanche 25	E.S.C.	Loto	Générations Mvt	14h
MARS				
Samedi 10	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
Dimanche 11	E.S.C.	Loto	B.T.C.A.S.C.	14h
Samedi 17	E.S.C.	Carnaval	A.P.E.	14h-00h
Dimanche 25	E.S.C.	Bourse Loisirs Créatifs	A.L.B.	Journée

Janvier-Février-Mars